

SITUATION DE LA MALADIE D'AUJESZKY DANS LE MONDE, EN 1991

B. TOMA [1]

RÉSUMÉ

Une enquête destinée à établir le bilan de la situation de la maladie d'Aujeszky en 1991 dans le monde a été effectuée à la demande de l'Office international des Epizooties. Un questionnaire a été envoyé aux 51 pays membres ayant fait état de la présence de cette maladie. Trente réponses ont été reçues (59 p. cent), dont l'analyse est présentée. Ce premier bilan permet de constater la diversité des situations épidémiologiques, la nature des mesures de lutte mises en oeuvre ainsi que les progrès enregistrés.

SUMMARY

A study directed to draw the world situation regarding Aujeszky's disease has been realized on OIE request. A questionnaire has been sent to the 51 States members who had notified the disease. Thirty answers were collected (59 %). Their analysis is here presented. This first result shows diversity of epidemiological situations, the nature of action plans performed and the progress already realized.

A l'automne 1992, à la demande de l'Office international des Epizooties (O.I.E.), le Laboratoire de référence pour la maladie d'Aujeszky [1] a envoyé un questionnaire sur cette maladie à tous les Pays Membres de l'O.I.E. ayant fait état de la présence de cette maladie dans leur pays. Ce questionnaire avait pour objectif de recueillir les principales informations sur la situation de cette maladie pendant l'année 1991, réparties en 4 catégories :

- L'importance du cheptel porcin présent en 1991,
- Le nombre de foyers de maladie cliniquement exprimée (avec la précision du mode de diagnostic, de l'espèce animale atteinte et de l'existence d'un laboratoire de référence),
- La situation de l'infection latente porcine, ses modalités de suivi (épidémiosurveillance) et les taux d'infection des troupeaux ou des animaux,

- Les mesures de lutte, notamment par abattage et/ou par vaccination.

Par ailleurs, chaque pays était invité à fournir toutes informations complémentaires jugées dignes d'intérêt.

Le questionnaire a été envoyé à 51 pays. La date limite de réponse était fixée au 15 décembre 1992. Au 15 février 1993, l'analyse des réponses a été terminée. A cette date, 30 pays avaient répondu (taux de réponse : 59 p. cent).

Les résultats de l'analyse des questionnaires renseignés seront présentés de la manière suivante :

1. Sous forme de tableaux indiquant la situation de la maladie d'Aujeszky en 1991 dans chaque pays, par continent ;
2. En rassemblant les commentaires et informations complémentaires fournis par certains pays.

[1] Laboratoire de référence O.I.E. pour la maladie d'Aujeszky, Ecole Nationale Vétérinaire, 7 avenue du Général de Gaulle, 94704 Maisons-Alfort Cedex, France.

I - TABLEAUX PRESENTANT LA SITUATION PAR CONTINENT ET PAR PAYS

AMERIQUES

	ARGENTINE	BRESIL	CHILI	COLOMBIE	ETATS-UNIS	MEXIQUE	PANAMA
NOMBRE DE PORCS EN 1991	3.608.000		1.400.000	2.300.000	47.000.000	15.827.121	
NOMBRE DE FOYERS M.A.	11	2	0		3.000	34	0
avec isolement du virus		0					
atteignant les porcs	11				3.000	34	
atteignant les bovins		2			?		
atteignant les carnivores					?		
EPIDEMIOSURVEILLANCE	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
Région					Pays entier, cf texte	Chihuahua	
Population porcine					47.000.000	508.140	
Nombre d'échantillons					571.431	1.789	
% Infection troupeaux					4,15		
% Infection animaux					10,53	0,61	
LUTTE							
Abattage	Non	Non	Non	Non	Oui, parfois	Non	Non
Vaccination	Non	Oui, dans certaines régions (37.400 animaux vaccinés)	Non	Non	Oui, pour certains états	Oui, dans certaines régions (450.800 animaux vaccinés)	Non
Type de vaccin					Tous les types	V.V. inactivé V.V. délété	
AUTRES INFORMATIONS			Contrôle des porcs importés pendant la quarantaine.	En 1985, 4 % des 3.000 sérum étudiés en ELISA ont fourni une réponse positive. Gonzalez G. et coll., <i>Revista ICA</i> , 1986, 21, 165-170.	Cf texte	Le programme pour officialiser la lutte dans tout le pays devrait être publié rapidement et commencer en principe en 1993.	

Les pays suivants n'ont pas répondu : Bolivie, Cuba, Equateur, Guatemala, Panama, Uruguay, Venezuela.

ASIE

	CAMBODGE	JAPON	MALAISIE	SINGAPOUR
NOMBRE DE PORCS EN 1991		11.335.000	2.250.000	0
NOMBRE DE FOYERS M.A.	Pas d'information	32	1	0
avec isolement du virus		29	1	
atteignant les porcs		32	1	
atteignant les bovins				
atteignant les carnivores				
EPIDEMIOSURVEILLANCE	Non	Oui	Non	Non
Région		Cf. texte		
Population porcine				
Nombre d'échantillons				
% Infection troupeaux				
% Infection animaux				
LUTTE				
Abattage	Non	Oui, dans certains cas	Non	Non
Vaccination	Non	Oui, dans certaines régions (2.105.612 animaux vaccinés)	Oui, dans certaines régions	Non
Type de vaccin		Vaccins déléétés	Vaccin inactivé	
AUTRES INFORMATIONS	M.A. peut-être présente.	Le programme de lutte contre la M.A. a été établi le 22.03.91. Cf. texte.		L'élevage porcine a été supprimé de Singapour à partir de 1990.

EUROPE*

	ALLEMAGNE	AUTRICHE	DANEMARK	FINLANDE	FRANCE	HONGRIE
NOMBRE DE PORCS EN 1991	26.063.400	3.629.059	9.800.000		13.606.000	6.500.000
NOMBRE DE FOYERS M.A.	767	1	2	La M.A. n'a jamais été enregistrée en Finlande	159	42
avec isolement du virus	50 %	1	2		64	42
atteignant les porcs	La plupart	1	2		142	42
atteignant les bovins			1		2	0
atteignant les carnivores					15	0
EPIDEMIOSURVEILLANCE	Oui	Oui, cf. texte	Oui		Oui	Oui
Région			Le pays entier			Pays entier
Population porcine			9.800.000			6.500.000
Nombre d'échantillons			124.084			73.939
% Infection troupeaux			0,01			67
% Infection animaux			0,0006 (cf. texte)			69
LUTTE						
Abattage	Oui, parfois	Oui, parfois	Oui, systématiquement (1.212 animaux abattus)		Oui, dans certains cas	Non
Vaccination	Environ 13.000.000 d'animaux vaccinés	Non	Non		Oui, dans certaines régions	Oui, dans certaines régions (1.200.000 animaux vaccinés)
Type de vaccin	Vaccins déléétés				Tous types	Vaccins déléétés
AUTRES INFORMATIONS			Cf. texte			

* Les pays suivants n'ont pas répondu : Albanie, Belgique, Bulgarie, Espagne, Grèce, Italie, Pologne, Portugal et Russie.

EUROPE (suite)

	IRLANDE	LUXEMBOURG	NORVEGE	PAYS-BAS	ROUMANIE
NOMBRE DE PORCS EN 1991	1.109.500		787.800	13.217.000	12.126.000
NOMBRE DE FOYERS M.A.	9	4	0	environ 200	0
avec isolement du virus	6	0		environ 100	
atteignant les porcs	9	4		environ 200	
atteignant les bovins	0	0		environ 10	
atteignant les carnivores	0	1		environ 10	
EPIDEMIOSURVEILLANCE	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Région		Pays entier			
Population porcine		64.000			
Nombre d'échantillons		3.300	1.500		
% Infection troupeaux		0,6	0		
% Infection animaux		5,27	0		
LUTTE					
Abattage	Non	Oui, systématiquement		Non	Non
Vaccination	Oui, très largement (350.000 truies vaccinées)	Non	Non	Oui (environ 96 %)	Oui, dans certains élevages (550.160 animaux vaccinés)
Type de vaccin	Vaccins délévés			Tous les types	Vaccins à virus inactivé
AUTRES INFORMATIONS	Une enquête nationale est en cours en vue d'étudier un programme d'éradication.	A partir de 1993, un plan de lutte sera appliqué à l'ensemble des cheptels porcins d'élevage.	La Norvège est indemne de M.A. Contrôle sérologique des verrats d'insémination artificielle et d'élevages de reproduction.	L'infection est le plus souvent sub-clinique. Un programme officiel de lutte devrait commencer vers juillet 1993.	Depuis 1989 aucun foyer de M.A. n'a été identifié en Roumanie.

EUROPE (suite)

	ROYAUME-UNI		
	GRANDE-BRETAGNE	IRLANDE DU NORD	R. SLOVAQUE
NOMBRE DE PORCS EN 1991	7.500.000	588.000	2.520.524
NOMBRE DE FOYERS M.A.	0	9	11
avec isolement du virus		2	10
atteignant les porcs		9	1
atteignant les bovins		0	9
atteignant les carnivores		0	0
EPIDEMIOSURVEILLANCE	Oui	Non	Non
Région	Pays entier		
Population porcine	7.500.000		
Nombre d'échantillons	36.155		
% Infection troupeaux	0		
% Infection animaux	0		
LUTTE			
Abattage	Oui, systématique (0 animal en 1991)	Non	11 animaux abattus
Vaccination	Non	Oui, largement	3.714.390 porcs vaccinés
Type de vaccin		Vaccins à virus vivant Vaccins délévés	Vaccins à virus inactivé Vaccins à virus vivant
AUTRES INFORMATIONS	Cf. texte	Cf. texte	Vaccination de 18.320 bovins

EUROPE (suite)

	SUEDE			SUISSE	R. TCHEQUE	YOUgosLAVIE
NOMBRE DE PORCS EN 1991	218.000 truies			1.800.000	4.696.355	7.358.000
NOMBRE DE FOYERS M.A.	7			0	0	2
avec isolement du virus						
atteignant les porcs						1
atteignant les bovins						1
atteignant les carnivores						
EPIDEMIOSURVEILLANCE	Oui			Oui	Oui	Oui
Région	Sud	Centre	Nord	Pays entier	Pays entier	Serbie
Population porcine	4.600*	3.800*	160*	1.800.000	317.000 truies	4.330.000
Nombre d'échantillons	2.000	1.000	560	10.917	141.000	200
% Infection troupeaux	13	2	<1	0	0	
% Infection animaux	10	<1	<1	0	0	
LUTTE						
Abattage	Oui, systématiquement (300 porcs abattus)			Oui, en cas de foyer (0 animal abattu en 1991)	Non	Oui, parfois
Vaccination	Non			Non (interdite)	Non	Oui, dans certaines régions (1.202.453 porcs vaccinés en 1991)
Type de vaccin						Vaccins à virus vivant
AUTRES INFORMATIONS	Cf. texte			Cf. texte	Pays indemne de M.A. depuis 1988.	

* troupeaux

OCEANIE

	NOUVELLE-ZELANDE	VANUATU
NOMBRE DE PORCS EN 1991	394.701	80.000
NOMBRE DE FOYERS M.A.	3	0
avec isolement du virus	3	
atteignant les porcs	3	
atteignant les bovins	0	
atteignant les carnivores	0	
EPIDEMIOSURVEILLANCE	Oui	Non
Région	North Island	
Population porcine	233.600	
Nombre d'échantillons	6.992	
% Infection troupeaux		
% Infection animaux	1,22	
LUTTE		
Abattage	Non	Non
Vaccination	10 troupeaux	Non
Type de vaccin	Déléché	
AUTRES INFORMATIONS	Cf. texte	En 1987, 30 % de sérums de porcs étaient positifs. Absence de foyer clinique.

II - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES FOURNIES PAR CERTAINS PAYS**ASIE****JAPON***(Informations fournies par T. Fujita)*

Le texte du programme de lutte contre la M.A. (adopté le 22.03.1991) est disponible.

La maladie est à déclaration obligatoire.

Des zones sont définies en fonction de la prévalence de la M.A.

- Zones indemnes
- Zones faiblement infectées (M.A. depuis moins d'un an)
- Zones soumises à éradication (M.A. depuis plus d'un an)

Les mesures appliquées diffèrent, bien sûr, en fonction de ces zones. La vaccination n'est utilisée que dans les régions infectées.

EPIDEMIOSURVEILLANCE DE LA M.A.

	HOKKAIDO	TOHOKU	KANTO	HOKURIKU	TOKAI	KINKI	CHUGOKU -SHIKOKU	KGUSHU	OKINAWA
Population porcine	629.000	1.944.000	2.903.000	427.000	1.065.000	174.000	881.000	2.999.000	312.000
Nombre d'échantillons	8.848	59.224	81.846	14.575	29.133	8.463	28.588	59.782	1.534
Réactions positives	0	1.517	18.158	0	0	0	0	835	0
% infection animaux		2,6	2,2					1,4	

EUROPE**AUTRICHE***(Informations fournies par P. Weber)*

Une surveillance épidémiologique de la M.A. est effectuée dans 3 districts voisins de Basse-Autriche : Zwettl, Krems et Melk. Après un foyer clinique dans une exploitation du district de Zwettl, un dépistage clinique et sérologique de tous les porcs des fermes d'élevage dans la région a été effectué de novembre 1991 à avril 1992.

2.850 échantillons provenant de 450 fermes ont été examinés. Dans 31 fermes des réponses sérologiques positives ont été obtenues et des mesures sanitaires appliquées. Dans 26 de ces fermes, tous les porcs ont été détruits. Dans les 6 autres, toutes les truies à sérologie positive et leurs porcelets ont été détruits. Les porcelets issus de truies à sérologie négative ont été séparés, engraisés en quarantaine puis abattus.

DANEMARK*(Informations fournies par E. Stougaard)*

En 1991, trois troupeaux à sérologie positive ont été identifiés, en plus des deux foyers cliniques. En 1991, le nombre total des animaux à sérologie positive identifiés a été de 54.

Le programme de surveillance sérologique nationale comporte des mesures intensifiées dans la partie sud du Jutland (région Sonderjylland) qui constitue la frontière avec l'Allemagne. En plus de la surveillance effectuée sur les truies et les verrats, des prélèvements sont réalisés sur un minimum de 500 porcs chaque semaine à l'abattoir local qui reçoit les porcs de toute cette région.

L'ERADICATION DE LA MALADIE D'AUJESZKY AU DANEMARK

INTRODUCTION

L'existence de la maladie d'Aujeszky (M.A.) au sein du cheptel bovin est connue au Danemark depuis 1931 et, depuis 1964, elle est reconnue comme une entité pathologique chez les porcs. Jusqu'à la fin des années 70, la maladie n'a pas provoqué de pertes graves.

Cependant, à partir de 1978, la gravité et le nombre de foyers de maladie d'Aujeszky ont augmenté. Dans les troupeaux de porcs infectés, les manifestations cliniques se sont traduites par des avortements de fœtus infectés, ainsi que par l'augmentation de la mortalité des jeunes porcs, voire des animaux adultes. Les porcs à l'engrais présentaient souvent des symptômes respiratoires et, lorsque les bovins étaient élevés en contact avec des porcs infectés, on a constaté que la gravité des foyers ainsi que le nombre d'animaux touchés, étaient plus élevés.

Durant la même période, l'industrie porcine danoise s'est développée de façon intensive, entraînant une diminution du nombre de petits troupeaux et une augmentation de la taille des troupeaux de production ainsi que des troupeaux de reproducteurs.

LE PROGRAMME DE CONTROLE ET D'ERADICATION

La décision d'éliminer complètement l'agent infectieux du troupeau national Danois a été prise. Cela a semblé possible car la M.A. avait déjà été éliminée au sein des meilleurs troupeaux reproducteurs, les stations de verrats (insémination artificielle) étaient indemnes de M.A. et la division géographique du Danemark en régions nettement séparées facilitait l'application des programmes de contrôle des mouvements et de surveillance au niveau régional. De plus, la méthode utilisée pour tester les sérums est assez sensible et spécifique pour être utilisée avec confiance lors d'un programme d'éradication. Le programme a débuté par l'utilisation d'un test de séroneutralisation à virus modifié. Ce test a été remplacé en 1983 par un test ELISA bloquant.

Le programme de contrôle et d'éradication de la M.A. a été lancé en avril 1980, au moment où la M.A. est devenue une maladie à déclaration obligatoire et a adopté les principes habituels des programmes de lutte contre les infections appliqués au milieu Danois, en commençant par un schéma d'accréditation volontaire qui

encourageait le commerce des animaux indemnes de M.A., une augmentation des restrictions au niveau régional, un assainissement des régions peu touchées et, finalement, un élargissement du programme qui soumettait tous les troupeaux à un dépistage obligatoire (100 % des animaux reproducteurs lors du premier test) et en introduisant des restrictions très sévères en cas d'infection de locaux au sein du pays. On n'a jamais vacciné contre la M.A. et cela a été interdit à partir de 1983.

L'éradication a été réalisée en étroite collaboration avec le secteur industriel. A partir de janvier 1983, la Fédération des Producteurs Danois de Porcs et des Abattoirs (FPDPA) a subventionné "l'abattage total" des troupeaux infectés de façon aiguë et, à partir de juin 1983, un "dépistage suivi d'abattage" permettant d'assainir les troupeaux infectés de façon latente. Ces actions ont été subventionnées par la levée d'un impôt sur l'abattage des porcs, géré par la FPDPA.

Durant la période d'éradication, le système de surveillance a été basé sur les principes essentiels suivants :

1. La M.A. est une maladie à déclaration obligatoire. Les troupeaux infectés de façon aiguë étant éliminés (subventionné par la FPDPA) et une zone d'environ 10 km autour du foyer étant soumise à un dépistage.
2. Tous les verrats reproducteurs et tous les verrats de plus de 100 kg (poids vif) sont soumis à un test au moment de l'abattage ou de l'exportation.
3. Un suivi des troupeaux par des tests tous les 2 ans.
 - a. Sur 15 % des animaux adultes dans les troupeaux de reproducteurs et les troupeaux mixtes de reproduction et d'engraissement,
 - b. Sur 5 % des animaux dans les unités d'engraissement pur.
4. Un test mensuel pour les verrats itinérants.

RESULTATS

Plus de 2 millions d'échantillons sanguins ont été examinés durant cette campagne et, depuis 1987, aucun sérum ne s'est révélé positif, sauf lors de contrôles effectués autour des foyers dans le Sud du Danemark.

Depuis octobre 1983, la surveillance de l'ensemble de la population porcine par l'utilisation des verrats reproducteurs comme animaux sentinelles, intéresse tout le pays. En 1984, 29.323 verrats ont été testés et la recherche de l'origine des verrats positifs a conduit à découvrir 142 troupeaux positifs dont on ne savait pas précédemment qu'ils étaient infectés. Les chiffres pour les années 1985-1992 sont de 29.845 - 33.772 - 32.102 - 31.130 - 27.511 - 25.946 - 24.220 et 15.334 (au 01.09.92) verrats soumis au test et respectivement 24 - 5 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 troupeaux positifs. Ces chiffres sont cohérents avec les résultats du programme de dépistage par test des troupeaux.

A partir de mars 1990, une partie du programme de surveillance consiste à tester 10 % des truies destinées à l'abattage ou à l'exportation. Entre 1990 et 1992, le nombre de truies testées a été de 21.424 ; 39.086 et 25.287 (au 01.09.92), aucune ne s'est révélée positive.

Le nombre de foyers confirmés par l'isolement du virus a atteint un pic en 1983 avec 105 foyers touchant des porcs et 13 foyers touchant des bovins et il a ensuite diminué rapidement en 1984 et 1985. Durant la période novembre 1985 - décembre 1986, aucun foyer n'a été enregistré. Cependant, en 1986-1987 et 1990-1991 quelques foyers sont apparus. Depuis mars 1991, il n'y a pas eu de foyer de M.A. au Danemark.

Toutes les enquêtes épidémiologiques - y compris les recherches en amont et en aval, les analyses des types des fragments de restriction (FFP), les études de contrôle de cas au niveau des troupeaux et les observations météorologiques - semblent fortement indiquer que, depuis 1986, les foyers primaires étaient dus à des introductions exogènes de virus - très probablement par voie aérienne - et non à la réactivation d'une source nationale de l'infection.

Chaque fois qu'un foyer apparaissait en 1985 et ultérieurement, une région d'environ 10 km de rayon autour des foyers était soumise à un dépistage. On a découvert des troupeaux atteints. Ces troupeaux ont été, soit abattus en totalité ou, plus fréquemment, assainis selon une procédure de dépistage suivi d'abattage. Tous les troupeaux réagissants ont été testés à nouveau plus de 3 semaines après l'élimination des animaux positifs.

COUTS

Les dépenses engagées par l'obligation de déclaration de la maladie et par l'examen des

prélèvements ont été payées par les Services vétérinaires Danois (SVD).

Les dépenses concernant le dépistage de routine et l'examen des troupeaux ont été payées par les éleveurs.

Toutes les dépenses concernant le dépistage aux alentours des troupeaux abattus et les programmes de surveillance par dépistage des verrats et des truies reproductrices lors de l'abattage ou de l'exportation ont été payées par la FPDPA qui a également géré les subventions accordées aux troupeaux abattus ou assainis, grâce à l'impôt mentionné ci-dessus.

REMARQUES FINALES

Il a été décidé de remplacer, à partir du 1er mars 1990, la surveillance par dépistage au niveau des troupeaux par un dépistage accru et permanent au niveau des abattoirs.

Les principaux points du dernier arrêté sur la M.A., qui sont entrés en vigueur en juin 1991, sont :

1. La M.A. est une maladie à déclaration obligatoire.
2. Un troupeau sera considéré comme infecté lorsque le virus de la M.A. ou des anticorps spécifiques contre le virus de la M.A. auront été décelés.
3. Un troupeau dans lequel sont introduits des porcs en provenance d'une région considérée par les Services Vétérinaires comme non indemne de M.A., doit être considéré comme suspect de M.A., sauf si les porcs devant être introduits sont isolés durant au moins 30 jours et testés avec des résultats négatifs au moins 21 jours après le début de la quarantaine.
4. Les animaux en provenance d'un troupeau infecté ou d'un troupeau suspect ne peuvent être déplacés que vers un abattoir ou un établissement d'équarrissage et aucun animal ne peut être introduit dans le troupeau.
5. Le propriétaire d'un troupeau infecté doit déclarer chaque personne amenée à être en contact avec le troupeau.
6. Des restrictions spécifiques lors du transport et de l'abattage de porcs en provenance de troupeaux infectés.

7. Les SVD peuvent décider, lorsque des locaux sont infectés, de mettre en place des réglementations sur la manipulation du lisier et du fourrage, ainsi que sur l'éradication des rongeurs.
8. La mise en place d'un programme de dépistage pour les troupeaux et d'assainissement selon une procédure de "dépistage suivi d'abattage".
9. La vaccination est interdite.
10. Les SVD peuvent à tout moment exiger un dépistage au niveau d'un troupeau.
11. Un programme de surveillance selon lequel tous les verrats reproducteurs, les verrats de plus de 140 kg (poids vif) et 10 % des truies doivent être testés avant l'abattage ou l'exportation. Les SVD peuvent, à tout moment, renforcer ces exigences afin de toucher un nombre plus élevé de truies ou de porcs charcutiers.
12. Les sociétés utilisant des verrats itinérants n'ont plus le droit de s'établir. Les quelques entreprises restantes doivent soumettre leurs verrats à un test tous les 3 mois.

FRANCE

(Informations fournies par G. Le Lard)

La maladie d'Aujeszky ayant été ajoutée en 1977 à la liste des maladies réputées contagieuses des animaux, des mesures de police sanitaire ont été mises en place dès cette époque.

A partir de 1983, des plans de lutte départementaux ont pu être mis en place avec la collaboration de groupements de producteurs départementaux ou régionaux, incluant des mesures de prophylaxie, sanitaire ou médico-sanitaire selon le contexte épidémiologique local.

Afin de parachever ce dispositif, la prophylaxie de la maladie d'Aujeszky a été rendue obligatoire sur l'ensemble du territoire national dès 1990.

Aujourd'hui 87 départements sont indemnes de maladie d'Aujeszky et utilisent une prophylaxie sanitaire exclusive, avec recours au stamping-out en cas de détection éventuelle de sérologies positives.

Les départements en prophylaxie médico-sanitaire (ceux des régions Bretagne et Nord) et

les deux départements de la région Corse ne peuvent encore être considérés comme indemnes.

ROYAUME-UNI

(Informations fournies par K.C. Meldrum)

I - GRANDE-BRETAGNE

La Grande-Bretagne est à présent indemne de M.A. L'O.I.E. a été informé le 15 mai 1991 que les mesures d'éradication de la M.A. en Grande-Bretagne avaient atteint leur objectif. La maladie a été rendue à déclaration obligatoire en Grande-Bretagne en 1979. La campagne d'éradication a commencé en mars 1983 et le dernier foyer a été enregistré en octobre 1989.

Une surveillance sérologique très large de la M.A. a été appliquée en 1991. Elle comprenait la collecte et l'étude d'échantillons de sang de tous les verrats reproducteurs envoyés à l'abattoir (ceci est appliqué depuis 1987). En 1991, 15.196 verrats ont été contrôlés et ont fourni des résultats négatifs.

Un dépistage intensif a également été effectué sur les truies envoyées à l'abattoir en février et mars 1991. 18.239 prélèvements ont été examinés et ont fourni des résultats négatifs (une enquête semblable avait été faite au printemps 1990).

Les échantillons de sang qui sont envoyés dans les laboratoires d'analyses et au Laboratoire Central Vétérinaire pour des tests de diagnostic sont également soumis à la recherche des anticorps de la M.A. En 1991, 2.720 échantillons ont été ainsi étudiés et ont tous fourni une réponse négative.

II - IRLANDE DU NORD

(Informations fournies par S.C. MacDonald)

- La maladie est enregistrée mais non à déclaration obligatoire. La déclaration sera obligatoire en 1993.
- L'emploi des vaccins a permis d'éviter l'expression clinique de la maladie.
- Des souches avirulentes de virus de la M.A. sont présentes.

- Dans un schéma de lutte volontaire 42 troupeaux reproducteurs d'élite sont classés officiellement indemnes de M.A.
- Le département de l'Agriculture va commencer un programme obligatoire d'éradication de la M.A. en 1993, fondé sur les vaccins GI déléétés et l'emploi de test ELISA (anticorps totaux et anticorps GI). Le programme comprendra le recensement des porcheries, l'identification des porcs, le contrôle des départements, la vaccination obligatoire dans certains cas, etc.

SUEDE

(Renseignements fournis par J.A. Robertsson)

Le premier foyer de M.A. a été identifié en 1965. Entre 1965 et 1990, 216 foyers ont été enregistrés. La plupart d'entre eux sont apparus entre 1980 et 1990 et étaient situés dans le sud de la Suède.

Depuis 1973, un programme national de lutte et d'éradication de la M.A. a été appliqué dans les troupeaux reproducteurs. En 1987, le programme

a été étendu pour inclure les troupeaux produisant des cochettes. Les élevages de reproduction et de production de cochettes sont indemnes de M.A. en Suède.

En 1991, le programme a été étendu à tous les élevages de porcs pour la phase finale d'éradication de la maladie. En décembre 1992, le programme couvrait environ 50 % de la population de truies et 20 % des troupeaux de production. Dans moins de 6 mois, plus de 50 % de la population porcine en Suède aura le statut "indemne de M.A."

D'une manière générale, la vaccination est interdite, mais autorisée dans des conditions spécifiées et strictement contrôlées, comme moyen d'éliminer la maladie dans de grands élevages fortement infectés.

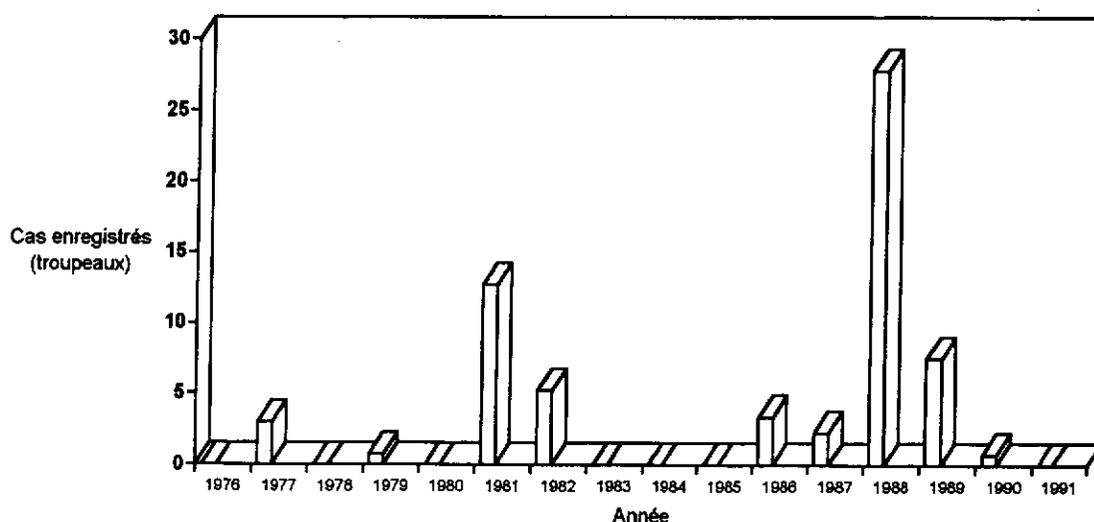
Jusqu'en 1992, la vaccination a été utilisée dans 8 élevages.

Le programme national est conduit par le Service Suédois de Santé animale, sous les auspices du Comité Suédois de l'Agriculture.

SUISSE

(Informations communiquées par C. Riggerbach)

Histogramme représentant la distribution des foyers de M.A. en Suisse de 1976 à 1991



OCEANIE

NOUVELLE-ZELANDE

*(Informations fournies par S.C. Mac Diarmid ;
Surveillance, 1992, 19 (3), 12-13)*

La M.A. a été identifiée pour la première fois en Nouvelle-Zélande en 1976.

Elle a diffusé lentement dans l'île Nord tandis que l'île Sud demeurait indemne.

Une enquête sérologique (contrôle de tous les reproducteurs abattus) menée en 1990 a révélé l'existence de l'infection dans un nombre d'élevages compris entre 55 et 99.

Un programme de lutte est appliqué qui comprend :

- Un programme de qualification (depuis 1986) pour garantir un approvisionnement en animaux indemnes,

- Le contrôle sérologique de tous les porcs reproducteurs abattus,
- Une quarantaine de tous les élevages infectés,
- Des mesures pour assainir les élevages infectés.

Pendant l'année 1990, la M.A. a été éliminée dans 25 des 50 élevages infectés placés en quarantaine. En 1991, aux 25 élevages infectés restants, se sont ajoutés 4 élevages dont l'infection a été révélée par le système d'épidémiosurveillance. Pendant l'année 1991, l'infection a été éliminée de 10 de ces 29 élevages. A la fin de l'année 1991, il restait donc 19 élevages en quarantaine. Dans 10 de ces 19 élevages, l'usage d'un vaccin GI déléché a été autorisé.

Les professionnels du porc supportent la totalité du coût du programme de lutte contre la M.A.

III - CONCLUSION

Cette première approche par l'O.I.E. d'un bilan particulier de la situation de la maladie d'Aujeszky dans les pays Membres est forcément incomplète (cf. le taux de réponse). Elle peut néanmoins se révéler utile de façon réciproque en informant chaque pays sur les efforts et les résultats respectifs obtenus dans la lutte contre cette maladie.

L'établissement régulier d'un tel bilan permettrait de suivre globalement, et par pays, les progrès de la lutte. On peut espérer que les prochains bilans porteront sur un plus grand nombre de pays, ceux n'ayant pas répondu à la présente enquête comprenant l'intérêt de disposer d'une source la plus complète possible d'informations sur la lutte contre cette dominante infectieuse de l'espèce porcine.

*
* *